



ANNONCE DE RESILIATION

**Les annonces résiliation doivent arriver
au secrétariat au plus tard le 30 juin**

Annnonce de résiliation pour fin juin **20....**

Elève :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Courriel (si majeur) :

Représentant légal : (uniquement pour les élèves mineurs)

Nom : Prénom :

Courriel :

Arrêt de l'instrument (individuel) ou du groupe (atelier, chœur, initiation musicale, solfège) :

Instrument / Groupe : Arrêt du solfège (si inscrit) : oui non

Professeur : Arrêt du solfège uniquement :

Motif de la résiliation :

.....
.....
.....

Informations importantes avant de renvoyer le formulaire :

Les résiliations sont acceptées uniquement pour la fin d'une année scolaire.

Les résiliations doivent être faites **par écrit** et envoyées au secrétariat **au plus tard pour le 30 juin**.

A défaut, la résiliation ne sera valable que pour la fin de l'année scolaire suivante et la totalité de l'écolage devra être payé.

Date : Signature :
(pour les élèves mineurs, signature du représentant légal)

A retourner au Conservatoire de Musique du Nord Vaudois, Case Postale, 1401 Yverdon-les-bains